



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

ENFANCE JEUNESSE

Ensemble, partageons notre temps, échangeons nos talents



PROJET EDUCATIF

des

**Accueils Collectifs de
Mineurs**

de

FUMEL VALLEE DU LOT

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

PROJET EDUCATIF des ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS de FUMEL VALLÉE DU LOT

Ce projet éducatif a pour finalité la mise en place d'une politique éducative sur le territoire de Fumel Vallée du Lot, visant à permettre l'épanouissement de l'enfant et du jeune pendant son temps libre, et ainsi contribuer, aux côtés de la famille et de l'école, à la formation du citoyen de demain.

Pour cela, Fumel Vallée du Lot organise des Accueils Collectifs de Mineurs et des actions en direction des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans, pendant leur temps libre.

La coordination entre les structures est assurée par le service Enfance Jeunesse de **Fumel Vallée du Lot** pour que l'organisation des accueils des enfants et des jeunes soit cohérente sur le territoire, elle développe l'information et la communication en direction des jeunes, des familles et des élus.

Objectifs :

- Proposer et développer des activités de loisirs, culturelles et sportives sur le temps extrascolaire.
- Développer l'éducation à la citoyenneté et au respect de l'environnement.
- Une localisation géographique équilibrée des différents équipements et actions.
- La définition d'une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants.
- Une politique tarifaire adaptée permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

Un Contrat Enfance Jeunesse lie la CAF 47 et FUMEL VALLÉE DU LOT permettant de favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil.

I - PRESENTATION DES STRUCTURES ET DES ACTIONS : ALSH, CV, ACCUEIL DE LOISIRS D'ADOLESCENTS, PROJETS PRE-ADOS...

Ces structures proposent :

- de participer à des activités individuelles et collectives de toutes formes : ateliers, jeux, visites, séjours accessoires, chantiers... relevant de tous les domaines d'activités : culturel, artistique, sportif, scientifique, participation à la vie locale, récréatif ... ;
- d'accéder à des connaissances, des techniques, et des formes d'expression les plus variées possibles ;
- de constituer, développer, et entretenir son bagage culturel, d'apprendre à se cultiver ;
- de participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers ;
- d'assumer selon les compétences acquises, des responsabilités et des rôles variés ;
- de s'approprier son environnement local et d'y être acteur ;
- de développer l'autonomie et la responsabilité des enfants et des jeunes ;
- de favoriser le vivre ensemble et l'apprentissage à la socialisation ;
- de défendre la liberté de chaque individu.
- de favoriser les liens intergénérationnels.



La finalité du projet s'exprime ainsi : « avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».

Tout en veillant à :

- Contribuer à l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et de la responsabilisation des plus grands ;
- Développer l'accès aux pratiques culturelles, éducatives et sportives des jeunes ;
- Respecter les rythmes de vie de l'enfant ;
- Favoriser la mixité sociale au sein des structures ;
- Faciliter l'accueil d'enfants porteurs de handicap dans les espaces d'activités et d'accueil ;
- L'accessibilité donnée à tous, contribuer à lutter contre les discriminations et la stigmatisation ;
- Respecter les principes de Laïcité ;
- Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant et du jeune ;
- Valoriser les réalisations des enfants et des jeunes auprès des familles et de la population locale ;
- Favoriser les projets communs entre les différentes structures du territoire ;
- Favoriser le partenariat avec les associations et les ressources locales, développer le réseau ;
- Tenir compte de la spécificité de chaque structure, tout en développant une identité de territoire pour le développement de l'esprit communautaire ;
- Associer et impliquer les parents au fonctionnement du centre ;
- Favoriser le respect, la solidarité, l'amitié entre les individus.

Critères d'évaluation :

- Nombre d'activités communes entre les structures ;
- Modalités de mutualisation des moyens humains, financiers et matériels existants ;
- Programmes d'activités adaptés aux différentes tranches d'âges ;
- Modalités de valorisation des projets d'animation ;
- Modalités de communication aux usagers ;
- Fréquences des rencontres entre les différentes structures ;
- Nombre de partenaires locaux sollicités ;
- Modalités d'implication des enfants et des familles dans le fonctionnement des structures ;
- Diversité des animations proposées ;
- Perspectives de développement.

Le directeur est responsable de la cohérence de l'organisation de sa structure.

ACCUEIL DE MINEURS COLLECTIFS de FUMEL VALLÉE DU LOT

<p>Situé dans le bourg de Cazideroque, l'accueil de loisirs est implanté en milieu rural dans les locaux de l'ancienne école. Nous sommes entourés de bois, de chemins de randonnées qui nous permettent de nombreuses activités tournées vers la nature. Afin de les sensibiliser au respect de l'environnement et à être citoyen, nous proposons aux enfants de nombreuses activités autour du recyclage et de la nature.</p>		<p>ALSH de CAZIDEROQUE CAZIFOLIES'S Le bourg – 47370 CAZIDEROQUE Capacité : 50 enfants Tel : 05.53.40.77.09 cazifolies@capcazi.fr</p>
<p>L'Accueil de Loisirs est implanté sur la commune de Cuzorn, portail de la Vallée de la Lémance. La structure utilise les locaux de l'école, bâtiment adapté à l'accueil des enfants dès le plus jeune âge. De nombreux équipements sportifs (gymnase, tennis, mur d'escalade adapté aux enfants, ... ainsi qu'un cadre naturel proche (ruisseaux, bois, étang de pêche) favorisent de nombreux programmes d'activités en relation avec le projet pédagogique axé sur la pratique sportive et la découverte de l'Environnement.</p>		<p>ALSH et ALP de CUZORN Ecole primaire et maternelle de Cuzorn Le bourg – 47500 CUZORN Capacité : 120 enfants Tel : 05.64.10.07.40 alshcuzorn@orange.fr</p>
<p>Ancienne filature du 16^{ème} siècle, le Foulon, est implanté en milieu urbain, au cœur de Monsempron-Libos, voisin du collège Kléber Thoueilles, du parc des sports Henri Cavallier, du bassin d'initiation, du cinéma, de la voie verte... favorisant ainsi une diversité d'activités à proximité. Le bâtiment compte plusieurs salles adaptées à l'accueil de chaque tranche d'âge et spécifiques à certaines activités. Ce cadre permet de proposer aux enfants et aux familles des projets de qualité.</p>		<p>ALSH de MONSEMPRON LIBOS Le Foulon – 47500 MONSEMPRON-LIBOS Capacité : 120 enfants Tel : 05.53.71.02.87 loisirs.foulon@orange.fr</p>
<p>L'accueil de loisirs est implanté en milieu rural dans un ancien corps de ferme, sur un espace naturel exceptionnel (25 ha de prairie et de bois), à 1 kilomètre du village. Les enfants peuvent profiter d'activités « pleine nature » un parcours d'orientation y est installé, terrain de football, de volley, pataugeoire pour les plus jeunes, aires de jeux, tables de ping-pong. Les enfants évoluent dans un cadre approprié à leur épanouissement. A proximité du GR 652, du club d'astronomie.</p>		<p>ALSH de MONTAYRAL Lagrolère – 47500 MONTAYRAL Capacité : 120 enfants Tel : 05.53.71.20.21 alsh.montayral@orange.fr</p>
<p>L'accueil de loisirs est au cœur de la nature et à l'extrémité de la ville. Grâce à un environnement naturel remarquable, les enfants ont la possibilité de pratiquer un grand nombre d'activités de pleine nature (randonnée pédestre, vélos, canoë kayak, piscine, aires de jeux, terrain de foot, basket..) et bivouac sur place.</p>		<p>ALSH de PENNE D'AGENAI Férié – 47140 PENNE D'AGENAI Capacité : 120 enfants Tel : 05.53.41.34.05 alsh.pennedagenais@leolagrange.org</p>
<p>L'ALSH ADOS propose des activités de loisirs au public 14-17 ans. Les actions proposées sont itinérantes. L'accueil est ouvert tous les mercredis, toutes les vacances scolaires et certains week-ends. (Sauf Noël) Horaires à définir selon les projets.</p>		<p>ACCUEIL DE LOISIRS D'ADOLESCENTS 47500 FUMEL Tel : 05.53.36.88.58 rjrobert@cc-fumelois.fr</p>

Le public accueilli : 3 à 17 ans

Les accueils collectifs de mineurs de Fumel Vallée du Lot reçoivent les enfants de 3 à 17 ans. Ces accueils collectifs de mineurs proposent des animations à l'ensemble des enfants de la Communauté de Communes de Fumel Vallée du Lot et des Communautés de Communes limitrophes qui ont signé une convention de partenariat financier suivant les places disponibles.

Encadrement :

Les taux d'encadrements sont soumis à la réglementation établie par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations du Lot-et-Garonne.

La direction et l'animation sont assurées par des agents titulaires de diplômes reconnus par la DDCSPP ou d'un titre par équivalence.

Ouverture / horaires :

	Mercredi	Vacances scolaires
Accueil de loisirs de Cuzorn	De 7h30 à 18 h 30	De 7h30 à 18h30
Accueil de loisirs du Foulon	De 7h30 à 18 h 30	De 7h30 à 18h30
Accueil de loisirs de Lagrolère	De 7h30 à 18 h 30	De 7h30 à 18h30
Accueil de loisirs de Penne	De 7h30 à 18 h 30	De 7h30 à 18h30
Accueil de loisirs de Cazideroque	De 7h30 à 18 h 30	De 7h30 à 18h30
Accueil de loisirs d'adolescents 14 – 17 ans	Selon les projets	Selon les projets

Les accueils collectifs de mineurs sont ouverts du lundi au vendredi durant les vacances scolaires (Vacances d'Automne, Noël, Hiver, Printemps et d'Été) sur **des périodes définies**, exceptionnellement le week-end pour l'accueil de loisirs d'adolescents.

L'accueil de loisirs d'adolescents est ouvert du lundi au dimanche suivant les projets proposés.

Réservation :

Afin d'optimiser le fonctionnement des accueils collectifs de mineurs, notamment en matière d'encadrement, les familles devront réserver les journées de présence de leur(s) enfant(s)

- avec l'imprimé à retirer directement auprès des directeurs lors des permanences administratives ou sur le site de FUMEL VALLÉE DU LOT.

Tarifs :

Le tarif journalier est fixé, chaque année par décision du Conseil Communautaire.

La tarification est modulable, elle est fixée suivant le quotient familial, 7 tranches de quotient sont proposées.

Suivant le montant du quotient familial et sur présentation de l'attestation QF, les familles peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire « aide vacances ».

Fumel Vallée du Lot est signataire d'une convention d'objectifs et de financement avec la CAF et la MSA pour le fonctionnement des accueils collectifs de mineurs.

A Fumel, le

Monsieur Yann BIHOUEE

5



Vice-président en charge de l'Enfance Jeunesse
FUMEL VALLÉE DU LOT